



HAL
open science

Une science du paysage favoriserait-elle la rencontre entre artistes et politiques ?

Catherine Chomarat-Ruiz

► **To cite this version:**

Catherine Chomarat-Ruiz. Une science du paysage favoriserait-elle la rencontre entre artistes et politiques ?. I. Trivisani-Moreau. Paysage et politique : le regard de l'artiste, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011. hal-03849474

HAL Id: hal-03849474

<https://hal.science/hal-03849474>

Submitted on 11 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine Chomarat-Ruiz

Une science du paysage pour favoriser la rencontre entre politique et artiste ?

Si l'on s'intéresse à l'esthétique du paysage il paraît judicieux d'adopter, fût-ce à titre provisoire, la distinction qu'Alain Roger opère entre pays et paysage dans le *Court traité du paysage* (1997). Les exploitations agricoles et les champs composant le pays relèvent d'une logique de production économique ; le paysage, quant à lui, advient à travers un processus d'« artialisation », grâce au regard qu'un artiste va porter sur le pays pour en dévoiler la beauté. C'est donc l'artiste qui opère la transformation du pays en paysage. Le politique qui vise le développement économique d'une région est, quant à lui, en contact avec un pays, le type d'agriculture qui lui est spécifique. Quand il s'intéresse au paysage, aux beaux paysages, afin de développer le tourisme, n'engage-t-il pas un type d'action qui reconduit le paysage au pays ?

Dès qu'il s'agit du paysage, tout semble distinguer le politique et l'artiste, les raisons propres à la politique et le processus esthétique innervant une création artistique. Et la confrontation entre ces acteurs du paysage semble compromise. Ne faut-il pas distinguer entre la mise en spectacle du paysage et l'œuvre de l'artiste qui relève de la représentation picturale ou littéraire, ou de l'intervention *in situ*, de plasticiens ? Une route touristique, qui offre aux regards les plus belles chaumières normandes, ne paraît-elle pas fort éloignée d'un tableau d'Eugène Boudin, d'une description de Jean-Bertrand Pontalis, des sculptures de Dali pour le château de Vascoeil, ou des interventions de Roger Dautais près de Caen ?

Cependant, cette première distinction est peut-être trop radicale et la question est loin d'être résolue. D'une part, parce que le politique passe commande à l'artiste. Un artiste contemporain peut réaliser une oeuvre pour un aménagement urbain, une place ou un jardin. Daniel Buren intervient, *in situ*, sur la place des Terreaux, à Lyon ; Guisepppe Penone a réalisé un *Arbre des voyelles* pour les jardins des Tuileries. D'autre part, parce que l'artiste en question est parfois paysagiste : même dans le cas où l'on fait appel à lui en tant que médiateur, c'est-à-dire pour aider une population à formuler son projet de paysage, il n'en mobilisera pas moins son talent de concepteur. La rencontre entre la politique et le paysage urbain ou rural a bien lieu, de fait.

La question porte alors sur les modalités de cette association. Il est vrai que les conséquences sur les paysages sont manifestes. En intervenant sur un paysage pour le réorganiser, le paysagiste lui ôte de sa banalité, lui confère une valeur que d'autres paysages, délaissés ou

réputés sans intérêt, n'auront pas. Quand Gilles Clément aménage le domaine du parc du Rayol, ne risque-t-il pas, en transformant le paysage en site, de fixer le prix des abords de ce lieu ? En d'autres termes, l'artiste ne finit-il pas par créer un produit marchand et n'est-il pas conduit, parfois à son insu, à entrer dans la démarche économique du politique ?

On objectera que la valeur conduit à protéger le paysage. Toutefois, en transformant le paysage en patrimoine, en lui attribuant une valeur exceptionnelle, l'artiste risque de figer un processus dynamique, car un paysage urbain évolue sous la fréquentation des usagers, tandis qu'un paysage naturel fluctue en fonction du temps. Ainsi, l'artiste ne contribue-t-il pas à nier ce qui fait la spécificité d'un paysage ?

Les artistes et les politiques réagissent différemment à ces dérives ; il ne semble pas très pertinent d'établir une typologie de leurs réactions. En outre, ces possibles dérives sont commentées, voire dénoncées, depuis longtemps et ce sont des distorsions dont ces acteurs du paysage sont avisés. En d'autres termes, n'est-ce pas la connaissance de ces processus qui permet de placer la rencontre entre politiques et artistes sous de bons auspices ?

La question de la « rencontre », et non pas celle d'une impossible confrontation ou d'une association délicate, en appelle à un savoir, une connaissance dont ni l'artiste ni le politique ne disposent nécessairement : un savoir ou, mieux, une science du paysage. Il serait très facile de rétorquer que, pour l'heure, cette science n'existe pas, le paysage étant au carrefour de plusieurs champs disciplinaires dont aucun ne peut revendiquer l'exclusivité. L'objection est fondée. Mais l'épistémologie des sciences nous enseigne également qu'aucune des disciplines que nous connaissons n'existe de toute éternité. Dès lors, pourquoi une science du paysage ne pourrait-elle pas advenir ? Motivés par les enjeux paysagers que nous venons d'esquisser, ne pourrions-nous pas constituer cette science pour peu que nous nous la donnions à titre hypothétique ?

Partant de l'analyse du lien qui se noue, parfois, entre artistes et politiques, c'est par conséquent l'hypothèse d'une science du paysage, la nécessité et les conditions de l'émergence de cette discipline, que je voudrais soutenir.

